RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de Services et de Paiement

Le Président directeur général

Décision n°2020/ 87 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Pays de Loire,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Pascal LONDOT	Directeur Régional	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer les conventions et marchés - Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire - Au titre des crédits d'intervention, signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides - Liquider et ordonnancer les aides - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles.
Lénaig PINVIDIC	Cheffe du service administratif et financier	-Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette *En cas d'empêchement du Directeur régional :* - Signer les ordres de mission
Athenaïs LALANDE	Cheffe du service de gestion des aides	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Signer les conventions et marchés *En cas d'empêchement du Directeur régional et de la Cheffe du service administratif et financier :* - Signer les ordres de mission *Pour son domaine de compétence :* - Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire

2 rue du Maupas – 87040 Limoges cedex 01
Tél. 05 55 12 00 00 – Fax 05 55 12 00 14
www.asp-public.fr – siret 130 006 372 00010

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Florence DUGAST	Cheffe du service des contrôles et du développement rural	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement, engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Au titre des crédits d'intervention, signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides - Liquider et ordonnancer les aides Pour son domaine de compétence : - Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire
Murielle LANDAIS	Adjointe à la cheffe de service de gestion des aides et cheffe du secteur formation professionnelle, emploi et apprentissage Région, responsable de la mission Appui juridique et financier	- Liquider les aides autres qu'agricoles *Pour son domaine de compétence :* - Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire
Mohammed OUASRI	Adjoint à la cheffe du service des contrôles et du développement rural - Responsable du secteur contrôles surfaces	- Au titre des crédits d'intervention, signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides - Liquider et ordonnancer les aides *Pour son domaine de compétence :* - Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire
Marie-Pierre GUYOT	Cheffe du secteur contrôles animaux au sein du service Contrôles et développement rural	*Pour leur domaine de compétence :* - Signer les correspondances ou documents relevant de la DR à l'exclusion du courrier parlementaire
Vincent BRIANCEAU	Chef du secteur administratif contrôles au sein du service Contrôles et développement rural	
Domitille de FONTANGES	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces au sein du service Contrôles et développement rural	
Delphine AVRAMOGLOU	Cheffe du secteur fonds européens au sein du service Contrôles et développement rural	
Hélène RINCE	Gestionnaire	- Certifier les frais de déplacement

<u>Article 2</u> : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Pays de Loire**, délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Pascal LONDOT	Directeur Régional	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité d'évaluateur primaire et secondaire
Athenaïs LALANDE	Cheffe du service de gestion des aides	*Pour leur domaine de compétence :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité d'évaluateur primaire *En cas d'empêchement du Directeur et pour leur domaine de compétence :* - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Florence DUGAST	Cheffe du service des contrôles et du développement rural	
Lénaig PINVIDIC	Cheffe du service administratif et financier	
Mohammed OUASRI	Adjoint à la cheffe du service des contrôles et du développement rural - Responsable du secteur contrôles surfaces	*En cas d'empêchement du Directeur et pour son domaine de compétence :* - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Murielle LANDAIS	Adjointe à la cheffe de service de gestion des aides et cheffe du secteur formation professionnelle, emploi et apprentissage Région, responsable de la mission Appui juridique et financier	*En cas d'empêchement du Directeur, de leur supérieurs hiérarchiques et pour leur domaine de compétence :* - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Delphine AVRAMOGLOU	Cheffe du secteur fonds européens au sein du service Contrôles et développement rural	
Marie-Pierre GUYOT	Cheffe du secteur contrôles animaux au sein du service Contrôles et développement rural	
Vincent BRIANCEAU	Chef du secteur administratif contrôle au sein du service Contrôles et développement rural	
Domitille de FONTANGES	Cheffe du secteur contrôles hors surfaces au sein du service Contrôles et développement rural	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges, le 9 décembre 2020

Le Président directeur général

Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :
M. l'Agent Comptable

Copies :
M. Pascal LONDOT
M. Lénaig PINVIDIC
Mme Athenaïs LALANDE
Mme Florence DUGAST
Mme Murielle LANDAIS
M. Mohammed OUASRI
Mme Marie-Pierre GUYOT
M. Vincent BRIANCEAU
Mme Domitille de FONTANGES
Mme Delphine AVRAMOGLOU
Mme Hélène RINCE

DRH
DFJL